

## Droit constitutionnel de la Ve République

Par **Jean Marc Delacroix**, le **21/02/2009** à **09:49**

Bonjour,

Je suis en première année de Licence en Droit.

Mon professeur a donné comme sujet : la Cinquième République est-elle dépassée ?

J'ai donc effectué diverses recherches préliminaires pour trouver les arguments et les points à développer.

Il se trouve qu'au fil de mes recherches, je suis tombé sur ce site :

[url:3mi6rygg]http://hybrisglace.over-blog.com[/url:3mi6rygg], qui annonçait une série de projets de loi relative à la nouvelle République mise en place.

Mes connaissances sur ce point n'en sont qu'à leur balbutiement. Un peu d'aide me serait bien utile

Par **Ishou**, le **21/02/2009** à **12:23**

Quelle est donc votre question?

Par **mathou**, le **21/02/2009** à **13:23**

Bonjour,

Je ne suis pas sûre que le site en référence soit vraiment... utile ? A moins que tu te sois trompé de lien, ou qu'il s'agisse d'une tentative de coup de pub, auquel cas tu es tombé sur la mauvaise modératrice twisted, not a mod or type unknown.

Quoi qu'il en soit, conformément [b:25icd470]au point 7 de la Charte du forum[/b:25icd470] lue lors de ton inscription, nous ne pouvons pas t'aider si tu ne donnes pas au moins tes premiers éléments de réflexion. Si tu cherches les arguments à développer, c'est que tu as une problématique : quelle est-elle ? C'est en fonction de ça qu'on pourra t'aiguiller.

Sur quels points as-tu commencé à t'interroger ?

Tu peux éventuellement consulter le compte rendu d'une conférence que nous avons donnée : <http://site.juristudiant.com/rencontres.html> ( il s'agit de la 5ème conférence, Vers une VIème République ? ) ainsi que les dizaines d'autres articles sur le sujet parus depuis deux ou trois ans, en regardant dans les revues spécialisées.

Par **headache**, le **24/02/2009** à **13:25**

Oh c'est ce que j'ai eu en 1ère année comme partiel de Droit Constitutionnel, pas une partie facile !

A vrai dire il y a énormément de choses à dire, et il faut faire attention de ne pas se noyer dans le politique et passer à côté du juridique.

Je crois, dans mes lointains souvenirs, qu'il s'agissait d'évoquer l'aberration du 49.3 (qui a été modifié cet été cela dit), du mode d'élection des sénateurs, des problèmes relatifs à la cohabitation, de l'absence de la reconnaissance du juge administratif dans le corps même du texte, du rôle du conseil constitutionnel par rapport à son rôle d'origine, ...

Enfin, tu vois que les portes sont ouvertes...